



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"PLOUF !" PAR LA COMPAGNIE LADGY PROD
A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR
DE VILLE LE SAMEDI 13 AVRIL 2019 A 10H ET
11H**

**DÉCISION N° AU-19-123
EN DATE DU 22 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Ladgy Prod représentée par Madame Hortense BERTRAND, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 21, place de la république, 75003 PARIS, le samedi 13 avril 2019 à 10h et à 11h à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Ladgy Prod représentée par Madame Hortense BERTRAND, dont le siège social est situé 21, place de la république, 75003 PARIS, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé : « Plouf ! », le samedi 13 avril 2019 à 10h et à 11h à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille cinq cent trente-sept euros et soixante centimes (1 537,60 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190322-lmc1H6183H1-AR Date de réception en Préfecture : 22/03/2019 Date de Publication : 22/03/2019
